



**REUNION DU CONSEIL SYNDICAL
SI SCOLAIRE CHAMPDEUIL/CRISENOY
LUNDI 07 JUIN 2021**

COMPTE RENDU

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le 7 juin 2021 à 18h00 en mairie en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame Evelyne LAGGIA, Vice-Présidente, par convocation en date du 1^{er} juin 2021.

Etaient présents :

Mesdames Josette STEFANIAK, Guillaume CHATELOT, délégués titulaires de la Commune de Champdeuil

Madame Evelyne LAGGIA, Monsieur Francky MEHAUT, délégués titulaires de la Commune de Crisenoy

Madame Martine GONCALVES et Monsieur Thomas BERTHON, suppléants de la Commune de Crisenoy

Monsieur Gilbert JAROSSAY, Maire de Champdeuil – Invité

Monsieur Hervé JEANNIN, Maire de Crisenoy – Invité

Etaient absents excusés :

Messieurs Philippe LAPORTE et Damien DOUTRELANT, délégués suppléants de la Commune de Champdeuil

Secrétaire de séance : Madame Evelyne LAGGIA

Ordre du jour :

I Election du Président

II Election du Vice-Président

III Indemnités au Président

Madame Evelyne LAGGIA, Vice-Présidente en exercice du Syndicat Scolaire CHAMPDEUIL / CRISENOY procède à l'appel nominatif des délégués élus par la commune de Champdeuil pour siéger au sein du Conseil Syndical du Syndicat Scolaire.

DELEGUEES TITULAIRES

Madame Josette STEFANIAK et Monsieur Guillaume CHATELOT pour la commune de Champdeuil

DELEGUES SUPPLEANTS

Messieurs Philippe LAPORTE et Damien DOUTRELANT pour la commune de Champdeuil

Ils sont immédiatement installés

Madame Evelyne LAGGIA, Vice-Présidente sortante du Conseil Syndical, a procédé à l'élection du Président.

A l'unanimité des membres présents, les opérations de vote seront faites à bulletin secret.

Election du Président

Madame Josette STEFANIAK s'est portée candidate au poste de Présidente

**VOTANTS : 4
EXPRIMES : 4
MAJORITE ABSOLUE : 3**

Madame Josette STEFANIAK, ayant obtenu la majorité absolue – 4 voix, a été proclamée élue et immédiatement installée.

Election du Vice-Président

Dans les mêmes formes, le Comité Syndical, sous la présidence de Madame Josette STEFANIAK procède à l'élection du Vice-Président.

Mesdames Evelyne LAGGIA et Martine GONCALVES se sont portées candidates au poste de Vice-Présidente.

Madame Martine GONCALVES étant déléguée suppléante, il ne lui est pas possible de se présenter à cette élection.

**VOTANTS : 4
EXPRIMES : 4
MAJORITE ABSOLUE : 3**

Madame Evelyne LAGGIA, ayant obtenu la majorité absolue – 3 voix, a été proclamée élue et immédiatement installée.

Indemnité Présidence du SI SCOLAIRE CHAMDEUIL/CRISENOY

Madame La Présidente informe les membres du Conseil Syndical qu'il convient de procéder au vote de l'indemnité qui lui sera attribuée pendant toute la période de son mandat.

Il est proposé de ne faire aucune modification, à savoir :

Indice Brut de base : 1027
Pourcentage attribué : 12,2
Montant brut : 474,51 €

Cotisation IRCANTEC Tranche A / CSG / RDS

Le Conseil Syndicat, à l'unanimité,

ADOpte la proposition faite pour l'indemnité de Présidence du SI Scolaire CHAMPDEUIL / CRISENOY.



L'ordre du jour étant épuisé, Madame La Présidente demande si des questions subsistent.
Aucune question n'étant posée, Madame La Présidente clôture la séance à 18h20.